

en ligne en ligne

BIFAO 15 (1918), p. 169-206

Henri Gauthier

Le titre [. . .] (imi-ra âkhnouti) et ses acceptions diverses.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710960	Le décret de Saïs	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	Tebtynis VII	Nikos Litinas
9782724711257	Médecine et environnement dans l'Alexandrie	Jean-Charles Ducène
médiévale		
9782724711295	Guide de l'Égypte prédynastique	Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant
9782724711363	Bulletin archéologique des Écoles françaises à	
l'étranger (BAEFE)		
9782724710885	Musiciens, fêtes et piété populaire	Christophe Vendries
9782724710540	Catalogue général du Musée copte	Dominique Bénazeth
9782724711233	Mélanges de l'Institut dominicain d'études	Emmanuel Pisani (éd.)
orientales 40		

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

LE TITRE (IMI-RA ÂKHNOUTI)

ET SES ACCEPTIONS DIVERSES

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

INTRODUCTION.

Le titre , dont les variantes orthographiques sont extrêmement nombreuses, ne se rencontre pas dans les textes égyptiens, à ma connaissance du moins, avant la XIIe dynastie (1). Il paraît avoir été surtout fréquent au Moyen Empire; mais on en trouve encore plusieurs exemples sous les XVIIIe et XIXe dynasties; le papyrus Hood-Wilbour, que Maspero a publié sous le titre *Un manuel de hiérarchie égyptienne* et qui date de la période comprise entre la XXIe et la XXVIe dynastie, le mentionne; M. Daressy l'a relevé sur un cercueil memphite de l'âge ptolémaïque; on le trouve enfin cité sur un papyrus hiéroglyphique de Tanis écrit à l'époque romaine.

(1) La stèle du au Musée de Turin, imitant le style de la VI dynastie (cf. Maspero, Rec. de trav., III, 1882, p. 114), date, en réalité, du Moyen Empire.

On rencontre quelquesois sous l'Ancien Empire un titre (cf., par exemple, Mariette, Mastabas, D. 26), qui se décompose, à la vérité, en deux fonctions distinctes, celle de (rinère est peut-être (?) le prototype

Bulletin, t. XV.

du futur titre T 7 2.

(2) Pour la composition, la lecture et le sens étymologique de cette locution, qui finira par jouer le rôle d'un mot unique, mr, voir A. H. Gardiner, The group — «overseer» (dans Zeitschr. für ägypt. Sprache und Altertumskunde, XL, 1902-1903, p. 142-144). Cf. aussi Piehl, Sphinx, VIII, 1904, p. 115-116, et Lange, Zeitschrift für ägyptische Sprache, XLII, 1905, p. 142.

22

akhnouti, qui paraît désigner la partie intérieure (la plus retirée, la moins accessible au public) d'un bâtiment (1). Mais c'est précisément sur la nature de cet édifice que l'on s'est généralement, je crois, mépris jusqu'à ce jour. Brugsch a considéré le mot te et ses variantes comme désignant la salle fermée des temples et des palais (2), puis la salle formant la partie la plus cachée du palais royal (1), le cabinet intime du roi (3). Erman a précisé cette signification en disant que le cabinet du roi formait le centre de tout l'État, et que c'était là que tous les fonctionnaires supérieurs présentaient leurs rapports et, suivant une expression égyptienne, «faisaient monter la vérité» (4). Enfin, pour ne pas allonger la liste des savants qui se sont rangés à cette interprétation, je me bornerai à rappeler la définition de Maspero, donnant au mot akhounouiti le sens «appartements privés du Pharaon, sélamlik» (5).

(1) L'orthographe première de ce mot, que l'on rencontre sur quelques monuments de l'Ancien Empire, était peut-être (?) (var.) ou) : cf. la stèle de Sabou (J. DE Rougé, Inscr. hiérogl. copiées en Ég., t. II, pl. XCV, et Moret, Rec. de trav., XIX, 1897, p. 124) et la stèle de Ptah-chepses, gendre du roi Chopsiskaf (fin IV^e dynastie), au British Museum (E. de Rougé, Six prem. dyn., р. 66 ; J. de Rougé , Inscr. hiérogl. , II , pl. LXXIX ; MARIETTE, Mastabas, p. 112-113 et 452-453; Lefébure, Proceedings S. B. A., XIII, 1891, p. 467; Guide Brit. Mus. 1909, Sculpture, p. 11, n° 32 [682]; Hierogl. Texts from Egypt. Stelæ, etc., in the Brit. Mus., Part I, p. 8 et pl. 13). Voir aussi, au sujet de cette graphie ancienne, Erman, A. Z., XXIX, 1891, p. 38-39, et Aegypt. Glossar, p. 25; LACAU, Rec. de trav., XXIV, 1902, p. 93 et p. 96, note 3.

Il se pourrait, du reste, que le mot âkhnoutin'appartint pas à la racine khnou «intérieur», mais fût dérivé d'une autre racine, akhn, ayant une signification absolument différente. C'est même ce qui paraît résulter avec certitude de la juxtaposition immédiate des deux mots dans un passage du roman de Sinouhit

(MASPERO, Bibl. d'étude, publiée par l'Inst. franç. d'Archéol. orient. du Caire, t. l, p. 24, lig. 1:

lorsque je fus sorti de l'intérieur de la salle d'audience).

M. Naville (Rec. de trav., XVIII, 1896, p. 97, note 4) s'est même demandé si, dans le groupe , le signe in représentait pas un mot indépendant.

- (2) Hierogl.-demot. Wörterbuch, Suppl., p. 281.
- (3) Die Ägyptologie, p. 203.
- (4) Aegypten und aegyptisches Leben, p. 105-107. Cf. aussi Aegypt. Glossar, p. 25: "Teil des Palastes, etwa Kabinett des Königs".
- (5) Les Mémoires de Sinouhît, Glossaire, p. 70 (= Bibliothèque d'étude, t. I). Les Mémoires de Sinouhît font mention également d'une salle spéciale du palais, , que Maspero appelle «le salon d'adoration, où le roi, sortant de sa chambre, revêtait ses insignes devant les personnages admis au grand lever, et où tous les actes de la volonté royale étaient proclamés», tandis qu'Erman y voit la salle du palais où se tient la cour du roi, Haus der Verchrung. Voir encore, sur cette salle ou partie du palais royal: Gardiner, Notes on the story of

Sans doute, le mot âkhnou a servi à désigner la partie intime du palais royal, et c'est ainsi que nous devons l'interpréter en plusieurs cas, notamment : — 1º dans ce passage de la stèle de Ptah-chepses, déjà citée (1): «le roi Menkaou-ré (Mykérinos) me plaça parmi les enfants royaux, dans la grande maison du roi, dans le palais, dans le harem royal»; — 2° sur la stèle déjà citée de [1]], VI° dynastie : 1 «Sa Majesté m'a accordé l'entrée dans l'intérieur du palais»; - 3º dans le passage du roman de Sinouhit (XIIº dyn.), cité plus haut, où le mot a été traduit sélamlik par Maspero et Hall of audience (= the inner private apartment of the Pharaoh, where he actually received Sinuhe) par Gardiner (2); — 4° dans ce passage de la stèle C. 174 du Musée du Louvre (3), où le défunt, un certain Sanousrit, nous dit : The sanousrit con le défunt, un certain Sanousrit, nous dit : 🕽 🚺 🖵 🦪 aj'ai exécuté les missions du roi de la Haute-Égypte [et] j'ai été récompensé dans la salle intime [du palais] n (4); — 5° dans cette phrase de la grande inscription dédicatoire du temple de Séthôsis Ier à Abydos (5), où Osiris, s'adressant à Ramsès II, lui dit : «tu es en qualité de roi de la Haute et de la Basse-Égypte, grâce à tes bienfaits, dans l'intérieur de la partie intime [du palais]». Dans ces cinq exemples, datant d'époques diverses, et dans beaucoup d'autres, le mot âkhnou ou akhnouti désigne l'endroit du palais où le roi aimait à se tenir de préférence et où il donnait audience aux personnages admis à l'approcher. Depuis longtemps, en effet, Erman (6) avait montré que la cour royale, 🚞, se divisait en deux sections nettement dissérenciées : * [] [] [] (et variantes), la partie extérieure, où il était relativement facile d'être admis,

Sinuhe (1916), p. 108-110, et p. 175, the chamber of adornment, et H. Kees, Rec. de trav., XXXVI, 1914, p. 3. Je pense, avec Gardiner, qu'elle a pu être identique au de l'Ancien Empire (cf., entre autres nombreux exemples, la stèle n° 53 du British Museum: Guide, 1909, Sculpt., p. 18).

- (1) Voir ci-dessus, p. 170, note 1, pour la bibliographie de cette stèle.
 - (2) Notes on the story of Sinuhe, p. 96 et 175.
 - (3) Cf. Pierret, Rec. des inscr. égypt. du Musée

du Louvre, t. II, p. 58, et Al. GAYET, Stèles de la XII^e dynastie, pl. XXX.

- (4) Voir aussi la phrase du papyrus n° 1 de Berlin, lig. 186-187 (Mémoires de Sinouhît): Maspero, Mél. d'archéol., t. III, p. 156, et Bibliothèque d'étude, t. I, p. 15, lig. 12.
- (5) Cf. Gauthier, La grande inscription dédicatoire d'Abydos, lig. 6 bis (= Bibliothèque d'étude, t. IV, p. 1), et A. Z., XLVIII, 1910, p. 53.
 - (6) Aegypten und aegyptisches Leben, p. 107.

22.

et [] (et variantes), la partie intérieure, le palais proprement dit, réservé au roi, à sa famille et à quelques rares privilégiés. Or Gardiner a relevé dernièrement sur le manuscrit P du roman de Sinouhit, pour le mot , la variante décisive [âkh]nouti, [] [] [] [] [] [], palais [du roi] viesanté-force (1). Le mot âkhnouti a donc bien réellement servi à désigner une section de la résidence de Pharaon.

Mais ce ne fut là qu'une de ses nombreuses acceptions, ou plutôt, pour m'exprimer plus clairement, ce mot pouvait avoir un sens plus large et moins spécialisé. C'est, du reste, ce que M. Loret observait dès 1892 (2) lorsqu'il écrivait « le mot est employé pour désigner le centre, la partie secrète, intime, d'une demeure ou d'une administration », — lorsqu'il distinguait quatre sortes de mer âkhennouti (un pour la chambre des sceaux, un pour les cabinets des nomarques, un pour le trésor, un pour le kip ou nursery des enfants royaux), — enfin lorsqu'il concluait « ce titre s'applique aux gardiens de tout endroit dont l'accès est absolument défendu, ou accordé difficilement ».

Je pense, toutesois, que M. Loret rabaissait par trop le mr âkhnouti en considérant sa sonction comme celle d'un simple gardien, alors que le titre , , , ou désigne un véritable ches. M. Moret, au contraire, a vu, avec plus de raison je pense, dans le am-ro âkhenou(ti) un directeur de bureau. Il a distingué le mot d'un designant la cour du roi, et il a proposé de considérer le d'un (et variantes) comme une subdivision du ce dernier mot désignant le bâtiment où siège l'administrateur d'un service), et comme s'appliquant à une chambre d'accès privé dans l'administration du dit service, à un cabinet ou bureau. Il a ainsi reconnu et distingué les cinq bureaux suivants : le bureau du con gouverneur; — le bureau du con maison du tribunal; — le bureau du con maison de justice; — ensin le bureau du con nursery (3).

En poussant un peu plus à fond les recherches de MM. Loret et Moret, je

⁽¹⁾ Notes on the story of Sinuhe, n° 248-249 (Rec. de trav., XXXIV, 1912, p. 65-66).

⁽²⁾ Cf. Proceedings S. B. A., XIV, p. 206.

⁽³⁾ Cf. Catalogue du Musée Guimet, Galerie

égyptienne, p. 11 note 1, 17 et 19. Quant à Lefébure (Proceedings S. B. A., XIII, p. 456), il a traduit le titre ou par chef de section.

suis arrivé à reconnaître un beaucoup plus grand nombre de catégories de imi-ra âkhnouti et à me persuader que ce titre, de signification très large, a été porté par des fonctionnaires de toute espèce, depuis les hauts personnages attachés au palais royal abritant Pharaon, sa famille et sa cour, jusqu'aux simples préposés à des bureaux d'importance assez secondaire.

J'exposerai d'abord, dans un premier chapitre, les nombreuses formes et variantes orthographiques du titre *imi-ra akhnouti* qu'il m'a été donné de recueillir, ce titre n'étant suivi d'aucune addition ni spécialisation quelconque, — puis, dans un second chapitre, j'énumérerai les diverses catégories de fonctionnaires ou employés à qui les textes ont attribué ce titre.

CHAPITRE PREMIER.

LE TITRE ÎMI-RA ÂKHNOUTI

EMPLOYÉ SEUL, SANS AUCUNE ADDITION NI SPÉCIALISATION.

Les formes orthographiques dont ce titre est susceptible sont à tel point nombreuses que je ne crois pas inutile, pour apporter plus de clarté à leur exposé, de les répartir en deux grandes catégories :

- I. Celles qui datent du Moyen Empire;
- II. Celles qui sont postérieures au Moyen Empire.

I. — AU MOYEN EMPIRE.

1. \(\) \(

(1) Ce tombeau est celui du nomarque Amenemhâit, et deux personnages y sont représentés pourvus du titre *imi-ra âkhnouti*; l'un s'appelle Khnoumhotep, l'autre Khnem. Tous deux sont

vêtus d'un costume plus long que celui des autres personnages figurés dans la même tombe; ce costume ressemble à la chento \bigcap , mais ne lui est pourtant pas identique.

- 2. \ (stèle de Ouskhou à l'Antiquarium de Munich, nº 33 : Dyroff Pörtner, Aegypt. Grabst. und Denkst. aus süddeutschen Sammlungen, t. II, nº 1, p. 1 et pl. I)(1).
- 3. Newberry, Beni Hassan; Newberry, Beni Hassan, vol. I, p. 47 et pl. XXXV). Cf. aussi Champollion, Notices descriptives, t. II, p. 397-398⁽²⁾.
- 4. \ (stèle nº 20697 du Musée du Caire : Lange et Schäfer, Catal. génér. du Musée du Caire, Grab- und Denksteine des mittleren Reichs, t. II, p. 325, et t. IV, pl. LIII, avec la bibliographie antérieure) (3).
 - 5. Statue d'un certain Amenemhâit au British Museum :

 6. Guide 1909, Sculpture, p. 56, n° 183 [462], et

 Hierogl. Texts from Egypt. Stelæ, etc., in the Brit.

 Mus., Part V, p. 5 et pl. 5).
- 8. 🔪 🦮] (stèle du Sarbout el-Khâdim [Sinaï], dite stèle Crompton : R. Weill, Rec. des inscr. égypt. du Sinaï, p. 182-184, nº 71, et Gardiner and PRET, The Inscriptions of Sinai, pl. XXIX, no 115).
 - 9. (statue d'un certain Antouf au British Museum : Guide 1909, Sculpture, p. 41, nº 142 [461], et Hierogl. Texts... Brit. Mus., Part II, p. 9 et pl. 24) (5).
- 11. \(\) \(
- (1) Cette stèle est attribuée par ses éditeurs, sans raison probante, à la période de transition entre la VI° et la XII° dynastie.
- (2) Cette tombe appartient au préposé aux pays désertiques de l'est Khnoumhotep. Les deux imi-ra [á]khnouti qui y sont figurés s'appellent Noutirnakht et Khéti. Tous deux sont vêtus de la longue robe descendant jusqu'à mi-jambe, tandis que les autres personnages représentés portent le simple pagne court ne recouvrant pas les genoux.
- (3) C'est ici le défunt lui-même, Montouhotep, qui porte ce titre.

- (4) Amenemhâit est, en même temps, 🔪 🗢
- , préposé au garde-robe (?).

 (5) Une stèle du même personnage, également au British Museum, porte la variante 📆 📆, d'où l'on peut conclure que, dès le début de la XIIº dynastie (notre Antouf vivait sous Sanousrit I^{er}), les lettres h () et h () ou -) servaient indifféremment à écrire le
- (6) Cette tombe est celle de Senbi, fils d'Oukhhotep; le personnage qualifié de imi-ra âkhnouti s'appelle Neterouhotep. Il est vêtu d'une longue robe descendant presque aux chevilles et tient

- 12. Да (stèles nos 20026 [an 10 de Sanousrit Ier] et 20531 [règne de Sanousrit Ier] du Musée du Caire: Lange-Schäfer, Grab- und Denksteine des mittl. Reichs, t. I, p. 33, et t. II, p. 134)(1).
- 13. \(\) \(
- 14. \(\) (stèle C. 196 du Musée du Louvre: Pierret, Rec. inscr. égypt. Louvre, t. II, p. 55, et Gayet, Stèles de la XIIe dyn., pl. LIX). Voir aussi la stèle de Hir-nakht, au Musée de Turin (Orcurti, Catalogo, vestibule, nº 30, et Maspero, Rec. de trav., III, 1882, p. 114-115), et la stèle d'Antouf, né de Sat-ousir, au Musée de Leyde, qui donne encore les variantes \(\) (Boeser, Beschreibung der aegypt. Sammlung in Leiden, t. II, p. 10, nº 37 et pl. XXVII = Lieblein, Dictionn. de noms hiérogl., nº 301).
- 15. \[\bigcap \] \[\int \bigcap \] (montant de porte de \[\int \bigcap \] au Sarbout el-Khâdim [Sinaï]: Gardiner-Peet, Inscr. of Sinai, pl. Ll, nº 151 b) (3).
- 16. 🔭 🧎 " (papyrus n° 18 de l'ancien Musée de Boulaq, an 3 de Sébekhotep [IV?], XIIIe dynastie : Griffith, A. Z., XXIX, 1891, р. 105).
- 17. 🗎 📆 🖫 (stèle n° 20239 du Musée du Caire, an 9 d'Amenemhâit II: Lange-Schäfer, op. cit., t. I, p. 262, et t. IV, pl. XIX) (4).
- 18. (stèle de Sebek-hir-heb, venant du Sinaï et conservée au British Museum): Petrie, Researches in Sinaï, p. 66 et pl. 78-80; Guide Brit. Mus., 1909, Sculpture, p. 54 (photographie); Hierogl. Texts Brit. Mus., Part IV, p. 7 et pl. 17; Gardiner-Peet, Inscr. of Sinaï, pl. XXXIII, nº 107) (5).

à la main droite un insigne de commandement (bâton, sceptre ou massue?), horizontal, dont l'extrémité supérieure est détruite.

(1) D'autres formes du même titre se trouvent aussi sur la stèle n° 20531 du Caire. Voir encore la même orthographe sur la stèle de Sn-iotf au British Museum (Guide 1909, Sculpture, p. 45, n° 154 [576], et Hierogl. Texts, Part II, p. 6 et pl. 10).

- (2) Voir également ci-dessous, n° 37.
- - (4) Le titulaire s'appelle Sanousrit.
- (5) Cette stèle date, comme la suivante, de l'an 44 d'Amenemhâit III.

- 19. (autre stèle du même personnage au Sarbout el-Khâdim, Sinaï [même date], lig. 7: Weill, Rec. inscr. égypt. Sinaï, p. 165, n° 57, et Gardiner-Peet, Inscr. of Sinaï, pl. XVII, n° 53)(1).
- 20. (stèle de Snofrou au British Museum, époque d'Amenemhâit II: Guide 1909, Sculpture, p. 44, n° 153 [256], et Hierogl. Texts Brit. Mus., Part III, p. 10 et pl. 38).
- 21. (stèles d'Antouf au British Museum, an 39 de Sanousrit I^{cr}: Guide 1909, Sculpture, p. 40, n° 140 [572], et p. 60, n° 197 [581]; Hierogl. Texts, Part II, p. 8 et pl. 22-23).
- 22. (stèle de Khnoumhotep au Ouadi-Gassous, aujourd'hui au Musée d'Alnwick Castle [an 1er de Sanousrit II]: Erman, A. Z., XX, 1882, p. 204, et Birch, Catal. Eg. Antiq. Alnwick Castle (1880), nº 1935, p. 268-270 et pl. IV).

- 25. (stèle d'Ameni au Sinaï, lig. 2 : Gardiner-Peet, Inscr. of Sinai, pl. LIII, n° 142)(4).
- 26. ____ (pilier conservé au Musée de Bologne : Рієнь, Rec. de trav., I, p. 204, où le titre est traduit attaché aux deux (?) sanctuaires) (5).
- 27. (stèle n° 20485 du Musée du Caire : Lange-Schäfer, op. cit., t. II, p. 80) (6).
- (1) Aux lignes 6 et 12 de la même inscription, nous voyons que Sebek-hir-heb était, en réalité, (var. (var.), de sorte que le titre de la ligne 7 doit être considéré comme une abréviation de ce dernier.
 - (2) Le titulaire s'appelle Khopir-ka-ré.
 - (3) Le titulaire s'appelle lotf-r-hou.
 - (4) Aux lignes 1, 3, 4, 5 et 6 de la même stèle
- - (5) Le titulaire s'appelle Qema.
- (GARDINER-PEET, op. cit., pl. XL, n° 154) et la stèle C. 174 du Musée du Louvre, déjà citée (Pierret, Rec. inscr. Louvre, t. II, p. 58, et GAYET, Stèles XII' dyn., pl. XXX).

- 28. The stèles nos 20026 et 20603 du même musée : Lange-Schäfer, Grab- und Denkst. des mittl. R., t. I, p. 33, t. II, p. 242, et t. IV, pl. XLVIII) (1).
- 29. (stèle de Nofir-iou au British Museum : Guide 1909, Sculpture, p. 87, n° 300 [905], et Hierogl. Texts, Part III, p. 10 et pl. 41).
- 30. _____ (stèle de Stuttgart : Spiegelberg-Pörtner, Aegypt. Grabst. und Denksteine aus süddeutschen Sammlungen, t. I, n° 12, p. 9 et pl. VIII).
- 31. _____ (stèle n° 20018 du Musée du Caire : Lange-Schäfer, op. cit., t. I, p. 18, et t. IV, pl. II) (2).
- 32. (stèle n° 20033 du même musée : Lange-Schäfer, op. cit., t. I, p. 42, et t. IV, pl. IV) (3).
- 33. ___ , (stèle de Ptah-ônkh au Sinaï : Gardiner-Рвет, op. cit., pl. XXXI, n° 100) (4).
 - 34. ____ (stèle d'Antouf au British Museum, n° 197 [581], déjà citée).
 - 35. (stèle du Sinaï, dite stèle Crompton, déjà citée).
- 36. \(\) (sic) (sic) \(\) (stèle n° 319 [251] du British Museum : Guide 1909, Sculpture, p. 92, et Hierogl. Texts, Part III, p. 9 et pl. 35).
 - 37. (stèle de Sa-Isit au British Museum : voir ci-dessus, nº 13).
- 38. (stèle du Sinaï : Weill, op. cit., n° 66, et Gardiner-Peet, op. cit., pl. XLIX, n° 136)(5).
- (1) Les titulaires s'appellent respectivement Sebekdidi (an 10 de Sanousrit ler) et Sebekour.

Voir aussi la stèle d'Haroéris (règne d'Amenemhâit III) au Sinaï (Gardiner-Peet, op. cit., pl. XXII, n° 88), et la stèle de Min-nofir au British Museum (Guide 1909, Sculpture, p. 44, n° 152 [829], et Hierogl. Texts Brit. Mus., Part IV, p. 6 et pl. 5), datée de l'an 29 d'Amenemhâit II.

(2) Voir aussi Couyat-Montet, Inscr. du Ouâdi Hammâmât, p. 114, n° 242; Newberry, Beni-Hassan, vol. I, pl. XXIX (tombe n° 3).

Bulletin, t. XV.

- (3) Voir aussi une des stèles d'Antouf au British Museum, déjà citée, an 39 de Sanous-rit I° (Piehl, Inscr. hiérogl., III° série, pl. XII N-XIII 0; Guide Brit. Mus., 1909, Sculpture, p. 40, n° 140 [572]; Hierogl. Texts, Part II, p. 8 et pl. 22).
- (4) Voir aussi la stèle D. 50 de Genève (Wiedemann-Pörtner, Aegypt. Grabst. und Denksteine aus verschiedenen Sammlungen, t. III, n° 1).
- (5) Voir aussi la stèle de Chepes et Iotf au British Museum, XIII° dynastie (Guide Brit. Mus., 1909, Sculpture, p. 90, n° 313 [249],

23

- 39. (stèle C. 8 du Musée Guimet, XIIIe dyn.: Moret, Catal., p. 17 et 19 et pl. VII). La transcription de M. Moret est impossible.
- 40. (stèles n° 20075, 20497 et 20519 du Musée du Caire : Lange-Schäfer, op. cit., t. I, p. 91, t. II, p. 88-89 et 116, et t. IV, pl. XXXIII).
- 41. (scarabée d'Aï, XIIIe dynastie, au Musée du Caire: Petrie, Historical Scarabs, no 330, et Newberry, Catal. gén. du Musée du Caire, Scarabshaped Seals, no 36056) (1).
 - 42. (stèle de Ptah-ônkh au Sinaï, déjà citée : voir ci-dessus, nº 33).
- 43. (deux scarabées, l'un au Musée du Caire (2), l'autre dans la collection Timmins) (3).
- 44. (stèle n° 20742 du Musée du Caire : Lange-Schäfer, Grabund Denksteine des mittl. Reichs, t. II, p. 375, et t. IV, pl. LVI).
 - 45. (stèle n° 20391 du même musée : op. cit., t. I, p. 387).
- 46.
 (scarabée nº 98 de la collection Fraser : A Catal. of Scarabs belonging to George Fraser, p. 13 et pl. IV) (4).

II. — AU NOUVEL EMPIRE ET POSTÉRIEUREMENT.

Les exemples du titre *imi-ra âkhnouti* deviennent, après la fin du Moyen Empire, beaucoup moins fréquents. Voici, toutefois, ceux que j'ai pu rassembler.

- et Hierogl. Texts, Part III, p. 8 et pl. 20), — et le scarabée de Téti au Musée de Berlin (Newberry, Scarabs, pl. XVI, n° 16, et p. 142), postérieur aussi à la XII• dynastie.
- (1) Cf. Ann. du Serv. des Antiq., t. IX, 1908, p. 71-72, où Legrain a montré que cet individu n'avait rien de commun avec le roi de la XIII dynastie qui a porté le même nom, bien que Fl. Petrie ait paru le confondre avec ce pharaon.
 - (2) Cf. Newberry, Catal. génér., Scarab-shaped

- Seals, n° 36070 et pl. II, et Scarabs, p. 197 et pl. XLIII, n° 24.
- (3) Cf. Newberry, Scarabs, p. 198 et pl. XLIV, n° 1.
- (4) Enfin, Maspero a relevé dans les Mémoires de Sinouhît (XII° dynastie) quatre orthographes différentes du mot âkhnouti, vocalisé par lui âkhounouîti:

- 1. (sie) (statue de Senmaut, architecte du grand temple de Deirel-Bahari et précepteur de la princesse Nofrou-Ré, fille de la reine Hatchepsowet, XVIIIe dynastie, conservée au Musée de Berlin: L., D., III, 25 i; Sharpe, Egypt. Inscr., 2nd Series, pl. 107; Lieblein, Dictionn. de noms hiérogl., n° 593; Ausführl. Verzeichniss Musée de Berlin, 1899, p. 137, n° 2296; Sethe, Urk. der XVIII. Dyn., t. II, p. 405; Roeder, Aegypt. Inschr. aus den königl. Museen zu Berlin, t. I, p. 35 et seq.) (1).
- 2. (trois statues du même Senmaut au British Museum : Hierogl. Texts Brit. Mus., Part V, p. 9-10 et pl. 29-31)(2).
- 3. _____ (tombe de _____ à Cheikh Abd-el-Gournah, époque de Thoutmôsis III: GARDINER-WEIGALL, A topographical Catalogue of the private tombs of Thebes, tombe n° 62, et WEIGALL, Antiquities of Upper Egypt, p. 154).
- 4. (cônes funéraires et tombe de) , var. (sie), trouvés en février-mars 1918 à Gournet-Mourraï par l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire).
 - 5. (tombe du même Amonemàpit à Gournet-Mourraï) (3).
 7. (**)
- 8. (grande inscription de la tombe du vizir Rekhmiré à Cheikh Abd-el-Gournah, lig. 2) (4).
- 9. (cône n° 19 du Recueil de cônes funéraires de M. Daressy [p. 275], appartenant à un certain). M. Daressy (op. cit., p. 338) a lu
- (1) Ni le déterminatif \(\) employé ici, ni les deux maisons \(\) employées dans les Mémoires de Sinouhit ne doivent nous amener à supposer que le graveur ou le scribe a eu l'intention de faire songer à deux âkhnouti; ces déterminatifs ont été, je pense, dans les deux cas, amenés par la désinence \(\), considérée, à tort, comme exprimant la forme féminine du duel.
- (2) Voir aussi le cône n° 18 du Recueil de cônes funéraires publié par M. Daressy (Mission
- archéol. franç. du Caire, t. VIII, p. 275), où le même Senmaut est dit
- (3) Cette tombe, par son style et par le nom de la mère du défunt, qui s'appelle Aahhotep, date certainement du premier tiers de la XVIII° dynastie.
- (4) Époque des rois Thoutmôsis III et Amenhotep II (XVIII° dyn.). Cf. Newberry, The Life of Rekhmara, pl. II, lig. 2, et p. 23, et Breasted, Ancient Records of Egypt, vol. II, \$ 675.

mr akhentu et a traduit préposé aux domestiques, et M. Petrie (A Season in Egypt, cône n° 23) a traduit overseer of the sanctuary (cellars?). Je soupçonne le pluriel ... d'être une mauvaise lecture pour ... ou peut-être ...

- 10. (bas-relief n° 12411 du Musée de Berlin, originaire de Memphis, datant de la sin de la XVIIIe dynastie ou de la XIXe, et représentant un cortège funèbre) (1); tous les fonctionnaires représentés avec leurs titres sur ce très curieux monument appartiennent aux administrations ou sacerdoces de Memphis, et celui qui nous intéresse se retourne vers le , avec qui il paraît avoir un entretien animé.
- 11. (sarcophage et deux des vases canopes de) , trouvés en 1902 dans la tombe de ce dernier à Saqqara [nécropole ptolémaïque] et conservés au Musée du Caire) (2).
 - 12. (autre vase canope du même) (3).
 - 13. 🚵 🔭 (statuettes funéraires du même) (4).
- 14. ___ (papyrus hiéroglyphique d'époque romaine, trouvé par Fl. Petrie à Tanis et contenant des noms de titres et fonctions (d'après Ввисьсн, Die Ägyptologie, p. 422).

CHAPITRE II.

LE TITRE ÎMI-RA ÂKHNOUTI SUIVI D'UN AUTRE TITRE OU D'UNE DÉTERMINATION SERVANT À LE SPÉCIALISER.

1

SUIVI DE L'ÉPITHÈTE 🛬 « GRAND ».

The Catal (table d'offrandes D. 1 du Musée Guimet, au nom d'un certain Sebektaï, XIIIe dynastie : Moret, Catal, p. 130 et pl. LXII, où le titre a été

(1) Cf. Erman, A. Z., XXXIII, 1895, p. 18-24 et pl. I-II; Ausführl. Verz. Berlin, 1899, p. 151; Roeder, Aegypt. Inschriften Berlin, t. II, p. 179-180.

⁽²⁾ Cf. Daressy, Ann. Serv. Antiq., IV, 1903, p. 77-79.

⁽³⁾ Loc. cit., p. 77.

⁽⁴⁾ Loc. cit., p. 78.

traduit tour à tour : grand directeur de bureau (p. 130) et directeur du grand bureau (p. 155)).

2

SUIVI DU TITRE 🚃 🍞 (ET VARIANTES) « PRÉPOSÉ AU PAYS DU NORD ».

- a. To (sie) (stèle n° 20090 du Musée du Caire : Lange-Schäfer, Grabund Denksteine des mittl. Reichs, t. I, p. 110, et t. IV, pl. IX). La légende de ce personnage est en écriture hiératique.
- c. ☐ 📆] " ☐ Ţ 🐧 (stèle de 🌓 💃 au Ouâdi Maghara [Sinaï] : an 3o d'Amenemhâit III) (2)
 - d. ☐ > □ ☐ ¼ (stèle de Sebekta au Musée de Leyde)(3).
 - e. The stèle de final ou final (stèle de final) (4).
 - f. Tames (stèle de Sanofrit au Sinaï) (5).
- g. ☐ 🎢 🔭 🛣 (autre stèle du même individu au Sinaï, époque d'Amenemhâit III) (6).
 - h. 🌺 🖫 [∞] 🕽 (stèle de 🖁 💮 😭 au Sinaï) (7).
 - i. (sie) \longrightarrow (scarabée de la collection Amherst) (8).
 - j. The same (sie) (scarabée de l'Ashmolean Museum à Oxford) (9).
- (1) Cf. MARIETTE, Catal. mon. Abyd., nº 905; le titulaire s'appelle Mestou.

Voir aussi la stèle, fort mutilée, n° 20280 du même musée (op. cit., t. I, p. 295), où parait exister la même succession de titres : 777 (2) (2) Cf. Weilt, Sinaï, p. 135, n° 26, et Gar-

- DINER-PEET, Inscr. of Sinai, pl. XI, nº 26.
- (3) Cf. Boeser, Beschreibung der aegypt. Sammlung in Leiden, II, p. 11, nº 41 et pl. XXXI (à l'index des titres, p. xlix, on lit à tort (Lieblein, Dictionn. de noms

hiérogl., nº 451.

- (4) Cf. Weill, op. cit., nos 73 + 162 + 166, et GARDINER-PEET, op. cit., pl. XLIV, nº 103.
- (5) Cf. Weill, op. cit., p. 187, n° 75, et GARDINER-PEET, op. cit., pl. XXXVII, nº 112.
- (6) Cf. Weill, op. cit., p. 169, nº 59, et GARDINER-PEET, op. cit., pl. XVIII, nº 56.
- (7) Cf. Weill, op. cit., p. 178, n° 65, et GARDINER-PEET, op. cit., pl. XXXVIII, nº 114.
- (8) Cf. Newberry, Scarabs, pl. XIII, nº 32, et p. 134.
 - (9) Cf. ibid., p. 130 et pl. XII, n° 20.

- k. The collection Fl. Petrie) (1).

Tous ces exemples datent des dynasties du Moyen Empire.

On ne voit pas quel pouvait être le lien entre ces deux fonctions, en apparence très dissemblables, de préposé à la partie intime d'une administration (dont le siège était probablement à Thèbes) et de préposé (gouverneur?) à la moitié nord de l'Égypte (3). Deux autres exemples viennent encore compliquer la question en nous montrant que le imi-ra âkhnouti pouvait être à la fois gouverneur du Sud et du Nord:

- a. \longrightarrow suivi de \longrightarrow sic (stèle de Sa-Isit au British Museum) (4).
- b. The state Crompton au Sarbout-el-Khâdim, Sinaï) (5).

3

LE ÎMI-RA ÂKHNOUTI « DE LA MAISON BLANCHE » OU « DE LA DOUBLE MAISON BLANCHE ».

- a. The color (stèle n° 20483 du Musée du Caire) (6).
- b. ____ du même musée) (7).
- (1) Cf. Newberry, Scarabs, p. 142 et pl. XVI, n° 25. C'est le scarabée reproduit à la planche XV, 12 BJ, des Scarabs and Cylinders with names de Fl. Petrie (1917); le second titre y est lu mer meh (avec omission du signe —) et traduit, on ne sait trop pourquoi, par keeper of the crown.
- (2) Cf. Newberry, Scarabs, p. 143 et pl. XVII,
- (3) Le To n'est, du reste, pas forcément aussi imi-ra âkhnouti (cf., par exemple, les stèles n° 20135 et 20592 du Musée du Gaire).
- (4) N° 211 [561]: cf. Guide 1909, Sculpture, p. 63, et Hierogl. Texts Brit. Mus., Part II, p. 9 et pl. 25.
- (5) Cf. Gardiner-Peet, Inscr. of Sinai, pl. XXXIX, n° 115. Il me paraît difficile de voir dans le signe autre chose qu'une forme abrégée de et de l'interpréter autrement que comme indiquant le Nord et le Sud réunis. Cependant, je dois faire observer qu'un autre passage de la même stèle désigne son propriétaire par les titres
- (6) Cf. Mariette, Catal. mon. Abyd., n° 753, et Lieblein, Dictionn. de noms hiérogl., n° 1535.
- (7) Cf. BOURIANT, Rec. de trav., VII, 1886, p. 126, n° 14.
- (8) Cf. Mariette, op. cit., n° 677, et Lieblein, op. cit., n° 364 a. Le titulaire s'appelle Sebekâa.

- d. The coron du même musée) (1).
- e. (stèle de Sebek-ḥir-ḥeb au Sarbout-el-Khâdim, Sinaï f. (an 44 d'Amenemhâit III], lignes 6 et 12) (2).
- g. The cautre stèle du même, au Sinaï également) (3).
- h. A imai imai (inscription du Sarbout-el-Khâdim, Sinaï) (4).
- i. [Sinaï]: an 2 d'Amenemhâit III) (5).
- j. _______ (stèle de Sa-Hathor au Musée Calvet d'Avignon, n° 31 : Moret, Rec. de trav., XXXII, 1910, p. 149 et pl. I, n° 3).

Ce titre est très souvent scindé en deux titres différents, accolés l'un à l'autre : imi-ra âkhnouti et grand (chef) de la maison blanche ou de la double maison blanche (6):

a. ☐ ↑ (stèle de ♣ ☐) ↓ ↓ ☐ au Ouâdi Maghara [Sinaï] : an 2 d'Amenemhâit III) (7).

- (1) Cf. Mariette, Catal. mon. Abyd., nº 805, et Lieblein, Dictionn. de noms hiérogl., nº 96.
- (2) Cf. Weill, Rec. des inscr. égypt. du Sinai, p. 166, n° 57, et Gardiner-Peet, Inscriptions of Sinai, pl. XVII, n° 53. Voir aussi Champollion, Notices descriptives, II, p. 691.
- (3) Cf. Petrie, Researches in Sinai, fig. 119, et Gardiner-Peet, op. cit., pl. XXXV, n° 106.

Le fait que le même personnage est qualifié indistinctement de imi-ra âkhnouti de de la maison blanche, ou de la double maison blanche, tend à prouver qu'il s'agit, dans les deux cas, d'un seul et même service.

(4) Cf. Gardiner-Peet, op. cit., pl. XL, n° 117. (5) Cf. L., D., II, 137 α; Borchardt, A. Z., XXXV, 1897, p. 113; Weill, op. cit., p. 163, n° 53; Gardiner-Peet, op. cit., pl. XXVI, n° 83.

- (6) Voir pourtant ci-dessous, p. 185, note 1, au sujet de la possibilité de considérer encore ces deux titres comme n'en faisant qu'un seul : le surintendant en chef de la trésorerie.
- (7) Cf. L., D., II, 137 c; Weill, op. cit., p. 129, n° 20; Petrie, Researches in Sinai, fig. 55; Gardiner-Peet, op. cit., pl. X, n° 23.

- b. hai i (stèle du même au Sarbout-el-Khâdim [Sinaï] : même date) (1).
 - c. (autre stèle du même au même endroit : même date) (2).
- d. 二流点点 (stèle de Ptah-our au Sarbout-el-Khâdim [Sinaï]: an 45 d'Amenemhâit III) (3).
- e. The local land was ende Leyde: Boeser, Beschreibung der aegypt. Samml. in Leiden, t. II, p. 13, n° 52 et pl. XL, et Lieblein, Dictionn. de noms hiérogl., n° 476).
- f. _______ (stèle d'Ḥaremsaf au Sarbout-el-Khâdim [Sinaï]: an 6 d'Amenemhâit IV) (4).
 - g. (stèle de Zaf au Sinaï : an 6 d'un roi non cité) (5).
- i. \(\) \(
- (1) Cf. Borchardt, A. Z., XXXV, 1897, p. 113; Weill, Sinaï, p. 163, n° 53; Gardiner-Peet, Inser. of Sinai, pl. XXVI, n° 83.
 - (2) GARDINER-PEET, op. cit., pl. XXXII, nº 84.
- (3) Cf. Weill, op. cit., p. 168, n° 58, et Gardiner-Peet, op. cit., pl. XVIII, n° 54.
- (4) Cf. Petrie, Researches in Sinai, fig. 116, et Gardiner-Peet, op. cit., pl. XLII, n° 119.
- (6) Cf. L., D., II, 144 r; Weill, op. cit., n° 76 + 77 + 78 * 164; Petrie, Researches, fig. 125; Gardiner-Peet, op. cit., pl. XLIII, n° 120. Voir aussi une autre stèle du même Zaf, au Sinaï également, dans Gardiner-Peet, op. cit., pl. XLVIII, n° 121.
- (6) Cf. L., D., II, 144 p; Weill, op. cit., n° 108; Petrie, Researches, fig. 120; Gardiner-Peet, op. cit., pl. XLV, n° 122.

Le fait que le même Zaf porte indistinctement le titre / n grand de la maison blanchen ou / n grand de la double maison blanchen confirme l'hypothèse qu'il n'y avait aucune différence entre ces deux titres (cf. plus haut, p. 183, note 3).

Par contre, le paraît avoir été un fonctionnaire différent du préposé à la maison blanche.

En tout cas, il est intéressant d'observer que sous le Nouvel Empire et à Memphis les fonctions de deux personnages distincts (voir plus haut, p. 180, n° 10, description sommaire du cortège funèbre memphite).

(7) Cf. GARDINER-PEET, op. cit., pl. LIII, nº 142.

k. The (scarabée de la collection Davis, XIIIe dynastie) (1).

4

LE ÎMI-RA ÂKHNOUTI « DANS LA MAISON DE L'OR ».

Je ne connais qu'un seul exemple de ce titre :

(stèle n° 20519 du Musée du Caire : Lange-Schäfer, Grab- und Denksteine des mittl. Reichs, t. II, p. 114-116)(2).

La même stèle abrège aussi le titre de Min-hotep en 📆 💆 seul.

L'intercalation du nom du défunt, *Min-hotep*, entre les deux parties du titre vient confirmer de la façon la plus heureuse une hypothèse émise par Maspero dans son étude sur le Papyrus Hood-Wilbour (3) et sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir plus loin.

D'autre part, cette stèle nous apprend qu'il y avait un imi-ra âkhnouti dans la maison de l'or, tout comme nous venons de relever l'existence d'un personnage de titre analogue dans l'administration de la maison de l'argent ou de la double maison de l'argent.

Bulletin, t. XV.

(2) Voir aussi Mariette, Catal. mon. Abyd., n° 759, et Lieblein, Dictionn. de noms hiérogl., n° 247, où le titre a été mal lu.

(3) Cf. Études égyptiennes, t. II (1887), p. 52.

24

LE IMI-RA AKHNOUTI « DE LA MAISON DES OFFRANDES » $(?)^{(1)}$.

- a. Stèle n° 20149 du Musée du Caire) (2).
- b. (var.) (var.) (stèle n° 20399 du même musée) (3).
- c. The (inscription du Sinaï) (4).
- d. [] An [] (stèle C. 12 du Musée Guimet : Moret, Catal., p. 28 et pl. XI).
- e. (stèle de) (stèle de Toulouse, n° 645 : Palanque, Rec. de trav., XXV, 1903, p. 133).

Tous ces exemples appartiennent au Moyen Empire. Le mot , , , , , est à lire hnk (\(\) \(

- (1) Ou « du dépôt des dons » (Moret).
- (2) Cf. Mariette, Catal. mon. Abyd., nº 879; Lieblein, Dictionn. de noms hiérogl., nº 483; Lefébure, Proceedings S. B. A., XIII, p. 448.
- (3) Cf. Lange-Schäfer, Grab- und Denkst. des mittl. R., t. I, p. 398-400, et t. IV, pl. XXVIII.
- (4) Cf. L., D., II, 1400; Well, Sinai, no. 62 + 68; Petrie, Researches, fig. 109; Gar-DINER-PEET, Inscr. of Sinai, pl. XLVIII, no. 127.
- (5) Cf. Brugsch, Dictionn. hiérogl., p. 970; Erman, Aegyptisches Glossar, p. 84; Gauthier, Bibliothèque d'étude, t. IV, p. 97.

- dien), peut-être identique au 🍎 🛄 (var. 🔰 🛶) des stèles nº 20104, 20616 et 20666 du même musée;
- b. Le \(\sigma \) (var. \(\forall \)) (stèle Musée Guimet: Morer, Catal., p. 28 et pl. XI);
- c. Le (scribe) : stèle n° 20418 du Musée du Caire;
- d. Le die (portier?) : stèle n° 20725 du Musée du Caire;
- c. Le c. (chef, supérieur): stèle n° 20134 du Musée du Caire;
- f. Le (stèle du Musée Guimet : Moret, Catal., p. 27 et pl. XI) : littéralement celui qui est assis, qui a un siège, c'est-à-dire peut-être quelque chose comme le stagiaire (?) du bureau du dépôt des dons.

LE ÎMI-RA ÂKHNOUTI « DE LA OUÂRIT » OU « DE LA OUÂRIT DU SUD ».

C'est à Aug. Baillet que nous devons le sens du mot (2, (7, oudr-it « district, quartier » (3), et ce savant a traduit le titre de la stèle n° 20392 du Caire par chef de la direction du bureau de quartier, pensant aux quartiers de la ville d'Abydos, dans la nécropole de laquelle ont été trouvées les deux stèles où est mentionné ce titre. Mais Erman a proposé, avec raison je crois, d'élargir le sens du mot 🛴 et de considérer le groupe 🛴 • 🏯 💥 (var. • 🗟 et • 1) comme désignant le district administratif de la Province du Sud (4), cette province du Sud s'étendant en amont jusqu'à Éléphantine inclus, en aval jusqu'à Abydos au moins et peut-être jusqu'à Assiout. Le imi-ra akhnouti de la ouârit ou de la ouârit méridionale serait alors un personnage beaucoup plus important qu'un simple fonctionnaire municipal d'Abydos; il serait le préposé à la partie intime de l'administration de la Province du Sud, avec résidence à Thèbes, comme les autres imi-ra àkhnouti, et non à Abydos. Cette mention d'une Province du Sud avec administration spéciale n'existe, du reste, que sous le Moyen Empire, et, d'une façon plus précise, sous les XIIe et XIIIe dynasties (5). L'Égypte était peut-être alors divisée en trois (?) grandes

- (1) Cf. Mariette, Catal. mon. Abyd., n° 792, et Aug. Baillet, Rec. de trav., XI, 1889, p. 33. Le titre est également cité par Max Müller, Rec. de trav., IX, 1888, p. 173, note 1.
- (2) Cf. Mariette, op. cit., n° 749 et 868 (la stèle a été, par mégarde, décrite deux fois), et Aug. Baillet, loc. cit.
- (3) Aug. Ballet, loc. cit., p. 35. Lefébure, dans sa note sur L'Uar-t (Sphinx, III, 1899, p. 125-126, réimprimée dans la Biblioth. égyptol., t. XXXVI, 1915, p. 267-268), a considéré l'ouárit d'Abydos, avec ses employés (scribes et directeurs), comme la nécropole de cette ville.
- (4) Bezirksverwaltung (?) der Südprovinz (Erman, A. Z., XXIX, 1891, p. 120). Voir aussi Griffith, op. cit., p. 103-104.
- (5) Parmi les autres fonctionnaires ou employés de ce service, je citerai :
- a. Le All mondon de la répartiteurs (?) n (stèle n° 20491 du Musée du Caire);
- b. Le stele n° 20240 du même musée),
 souvent abrégé, comme pour le titre imi-ra
 âkhnouti, en (ibid., et stèle n° 20056)
 du même musée), et même en

24

circonscriptions administratives, correspondant en gros à ce que nous appelons aujourd'hui la Haute, la Moyenne et la Basse-Égypte (1).

7

LE IMI-RA AKHNOUTI « DE LA MAISON DU JUGEMENT » (?).

[251], lig. 5) (sie) (stèle de Khonti-khati au British Museum, n° 319 [251], lig. 5) (sie) ietitre est abrégé aussi en (sie) ietitre (lig. 2).

La date exacte de cette stèle est inconnue; tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'elle appartient au Moyen Empire, à la période comprise entre la XIIe et la XVIIe dynastie. Je n'ai pu trouver, jusqu'à présent, aucun autre exemple de ce titre, que les éditeurs de la stèle du British Museum n'ont pas jugé à propos de traduire. Je pense que le groupe — doit être lu pr oudjà (cf. le verbe) — , etc., copte oyoure, séparer, distinguer, — partager, — juger), et que cette maison du jugement est quelque chose d'analogue au Moyen Empire, entre autres par la stèle d'un certain Râhotep au Musée du Caire. Le titre imi-ra âkhnouti n pr oudjà serait, dans ce cas, à peu près synonyme du titre suivant.

8

LE ÎMI-RA ÂKHNOUTI « DE LA MAISON DE LA JUSTICE ».

est aussi abrégé en (var.) - m seul. (stèle C. 166 du Musée du Louvre) (3); le titre

(stèles n° 20246 et 20056 du même musée). La traduction proposée jadis par Aug. Baillet (Rec. de trav., XI, 1889, p. 32-33): scribe en chef de la circonscription du quartier sud, ou scribe en chef de circonscription de quartier, ou scribe en chef de circonscription, est non seulement vague, mais inexacte.

(1) Voir, sur cette triple division, qui n'est d'ailleurs démontrée par aucun document, ce qu'a dit Steindorff, Die ägypt. Gaue, p. 36-37.

Toute la question repose sur la signification exacte de l'expression $\{ \begin{array}{c} \bullet \\ \bullet \end{array} \}$: était-elle, oui ou non, synonyme de l'expression $\{ \begin{array}{c} \bullet \\ \bullet \end{array} \}$?

(2) Cf. Guide Brit. Mus., 1909, Sculpture, p. 92, et Hierogl. Texts Brit. Mus., Part III, p. 9 et pl. 35.

(3) Cf. Pierret, Rec. inscr. égypt. Musée Louvre, II, p. 67, et Gayet, Stèles de la XII' dynastie, Comme pour le titre précédent, je ne connais encore qu'un seul exemple du *îmi-ra âkhnouti n pr maât*, qui devait être le *préposé à la partie intime de quelque tribunal* siégeant à Thèbes, très probablement le tribunal du vizir (1).

9

LE ÎMI-RA ÂKHNOUTI « DU DIRECTEUR DE PLACE (?) ».

(stèle de Neḥi au Musée Calvet d'Avignon, n° 10 : Moret, Rec. de trav., XXXIV, 1912, p. 185 et pl. VI, n° 2).

Je ne sais trop quelles étaient les attributions de ce personnage, dont je n'ai relevé aucun autre exemple.

Le titre , probablement à lire imi-ra nst et que M. Moret a rendu par directeur de place, servait peut-être à désigner la fonction du préposé aux sièges (?), ou, de façon plus générale, au mobilier, soit du palais royal soit de quelque autre administration, et ce fonctionnaire avait aussi son imi-ra àkhnouti.

Sans vouloir être trop affirmatif en pareille matière, je me demande si ce titre $\frac{1}{z}$ n'a pas quelque analogie avec le titre $\frac{1}{z}$, assez fréquent sous l'Ancien Empire (2), écrit plus tard $\frac{1}{z}$ (3) et $\frac{1}{z}$. On sait que les mots $\frac{1}{z}$ khrp et $\frac{1}{z}$ imi-ra ont une signification à peu près identique dans une autre série de titres, $\frac{1}{z}$ $\frac{1}{z}$ $\frac{1}{z}$, directeur de travaux, et $\frac{1}{z}$ $\frac{1}{z}$ $\frac{1}{z}$, chef de travaux, par exemple, et la même synonymie pourrait avoir existé dans la série $\frac{1}{z}$ (ou $\frac{z}{z}$ ou $\frac{z}{z}$).

pl. XXIV. Cette stèle est datée de l'an 17 du roi Sanousrit I^{er} (XII^e dyn.) et appartient à un nommé 🛦 💃 , Sa-Sopdou.

(1) Voir ci-dessous, p. 193.

(2) Cf. Miss Murray, Index of names and titles of the Old Kingdom, p. xliv. Une variante donne la forme complète du titre,

(L., D., II, 79, 81, et Mariette, Mastabas, I 6).

(3) Tombes d'Amenemhâit et de Dhouti-nakht à Deir el-Bercheh (Moyen Empire): cf. Ann. Serv. Antiq., II, 1901, p. 22, 24, 28 et 219-220;
— sarcophages n° 28091, 28092, 28099 et 28123 du Musée du Caire (Lacau, Catal. génér., Sarcoph. antérieurs au Nouvel Empire).

LE ÎMI-RA ÂKHNOUTI « DU PALAIS ROYAL ».

Je n'ai pu relever qu'un seul exemple de ce titre, et sur un texte d'assez basse époque :

Em., lig. 26)(1).

Ce papyrus date de la période qui suit les Ramessides et qui s'étend de la XXIe à la XXVIe dynastie; nous sommes donc certains que le titre et la fonction qui nous occupent existaient encore à cette époque tardive de l'histoire d'Égypte. Maspero a transcrit ce titre mir khonouti man nte pa souten et a vu dans le mot ''' l'équivalent du grec ὁ δεῖνα «un tel»: «Quand un titre était long, dit-il, on avait l'habitude de le séparer en deux et d'insérer entre les deux parties le nom du personnage qui le portait.... On conçoit que dans une liste générale le scribe, qui voulait indiquer cette particularité, ait, selon l'usage, remplacé le nom propre par le pronom indéterminé man.» Brugsch a accepté cette explication sans la discuter (2), et elle se trouve absolument confirmée par la stèle n° 20519 du Musée du Caire, que j'ai eu l'occasion de citer plus haut (3), où le défunt Min-hotep est appelé une fois ''' l''' alors qu'une autre fois son titre et son nom sont écrits simplement '''' ''' alors qu'une autre fois son titre et son nom sont écrits simplement '''' '''' alors qu'une autre fois son titre et son nom sont écrits simplement '''' ''''' les exemples de pareilles coupures sont, du reste, très nombreux (4).

(1) Cf. Maspero, Un manuel de hiérarchie égyptienne, dans les Études égyptiennes, t. II, p. 10, 51-56 et 57-58.

de très analogue, sinon complètement identique au imi-ra âkhnouti net pr-nsout. C'est ce même titre que Brugsch (ibid., p. 422) a rapproché du ;; mais le rapprochement est certainement inexact, et c'est l'autre, celui qui porte dans la liste de Brugsch le n° 58 (op. cit., p. 218), qui est identique au titre dont nous nous occupons ici.

- (2) Die Ägyptologie, p. 218.
- (3) Voir ci-dessus, p. 185.
- bour, at tel du roi du Nord, et au tombeau

Nous avons donc affaire dans ce passage au préposé à la partie intime du palais royal, et c'est là, à ma connaissance, le seul exemple que nous possédions où le titre imi-ra àkhnouti est rattaché avec certitude au palais du pharaon. Il est possible que, dans beaucoup des très nombreux cas où le titre imi-ra àkhnouti est employé seul, il soit réellement fait allusion à un fonctionnaire du palais royal, mais la chose n'est, en somme, nullement démontrée et il ne serait pas de bonne logique d'admettre partout pareille identification. En un cas du moins, en effet, nous voyons de la manière la plus évidente qu'il s'agit d'autre chose que du palais royal : c'est sur l'inscription du tombeau de Rekhmiré, où le titre Tm , sans autre détermination, désigne un fonctionnaire du vizirat. Je ne crois pas que les temples aient eu, comme le roi, beaucoup d'administrations civiles ont compté, parmi leur personnel supérieur, un homme qui portait le titre imi-ra akhnouti; peut-être ne serait-on pas trop éloigné de ce qu'a dû être la réalité en considérant ce fonctionnaire comme l'équivalent de notre titre chef de bureau. La majeure partie de ces fonctionnaires résidaient, naturellement, à Thèbes, ainsi que les grands personnages auxquels ils étaient attachés; mais il pouvait y en avoir dans toute autre ville où se trouvait le siège de quelque service civil public important, par exemple à Memphis ou à Héliopolis.

11

LE GRAND IMI-RA AKHNOUTI « DU CHANCELIER ».

Je n'ai relevé qu'un exemple de ce titre :

de Anibé (XX° dyn.), Lind a Anibé (XX° dyn.), Lind a député Miri du pays de Ouaouat, (L., D., III, 229 c, lig. 8).

Le même tombeau de Pennouit fournit même un exemple plus curieux encore, où non seulement le nom de l'individu, mais encore celui de son père, sont intercalés entre les deux moitiés du titre : Le Le Le Marche de Pennout, fils de Harounofir, du pays de Ouaouat (L., D., III, 229 c, lig. 13-14).

(1) Cf. Etudes égyptiennes, t. II, p. 57-58.

(2) Cf. Mariette, Catal. mon. Abyd., nº 588, et Lieblein, Dictionn. de noms hiérogl., nº 517.

M. Moret (Catal. Musée Guimet, p. 19) a traduit le titre par directeur des porte-sceaux.

Ce haut fonctionnaire, préposé à tous les porteurs de sceaux, peut être désigné du nom de *chancelier*, et il était très probablement identique au fonctionnaire suivant.

12

LE IMI-RA AKHNOUTI «DU BUREAU DU CHANCELIER».

De ce titre j'ai noté les trois exemples ci-dessous :

a. The Musée du Caire, n° 20571)(1).

b. $\square m = 1$ (stèle de $\square \square m$ au Musée du Louvre, C. 5, époque d'Amenemhâit III, XIIe dynastie)(2).

(1) Cf. Lieblein, Dictionn. de noms hiérogl., n° 1560; Mariette, Catal. monum. d'Abydos, n° 764; E. von Bergmann, Rec. de trav., XII, 1890, p. 13 note 1; Newbebry, Proceedings S. B. A., XXII, 1900, p. 102; Lange-Schäfer, Grab- und Denkst. des mittl. Reichs, t. II, p. 209-211.

(2) Cf. PIERRET, Rec. d'inscr. égypt. Louvre,

t. II, p. 52-53; GAYET, Stèles XII dyn., pl. VIII-IX; Newberry, Proceedings S. B. A., XXII, 1900, p. 102 (overseer of the interior of the chancellor). — Le titre est souvent abrégé, sur cette même stèle, en

(5) Études égyptiennes, t. II, p. 28-29 : diwân, bâtiment où loge une administration.

(*) Proceedings S. B. A., XXII, 1900, p. 99-105: The word \[\] \[\] , a diwân or office.

(5) Rec. de trav., XXVI, 1904, p. 1-19: The installation of a vizier.

(6) Études égyptiennes, t. II, p. 28-29.

le sien, et au kha du vizir était affecté, comme au kha du chancelier, un imi-ra âkhnouti (1). Enfin, outre le , , , ou chancelier, voici deux autres fonctionnaires pour lesquels nous savons qu'il existait un kha: le , ou maire (2), et le (3), haut personnage dont le rôle et les attributions ne nous sont pas exactement connus, mais qui semble avoir exercé ses fonctions dans le voisinage immédiat du roi. Ce ne sont là, du reste, que les kha des fonctionnaires relevant directement de Pharaon. Mais M. Newberry n'a pas réuni moins de onze autres services administratifs moins importants, qui étaient pourvus également d'un kha, diwân ou bureau (4).

13

LE ÎMI-RA ÂKHNOUTI « DU VIZIR ».

De ce titre, probablement identique au suivant, je ne connais qu'un exemple :

The Conference of the second o

14

LE ÎMI-RA ÂKHNOUTI « DE LA SALLE D'AUDIENCE (?) DU VIZIR ».

Ce fonctionnaire est probablement identique au précédent.

a. (stèle D. 50 du Musée de Genève, au nom d'un certain , dont le fils, en l'an 19 de Sanousrit III, XIIe dynastie, fut chargé d'une mission à Abydos) (6).

LIEBLEIN, Dictionn. de noms hiérogl., n° 1664; E. von Bergmann, Rec. de trav., XII, 1890, p. 12. Voir aussi A. Weil, Die Veziere des Pharaonenreiches (1908), p. 176, où la référence à la stèle D. 50 de Genève pour un soi-disant deuxième exemple de

(6) Cf. Maspero, Mélanges d'archéol. égypt. et assyr., t. II (1875), p. 217-219 (réimprimé

25

⁽¹⁾ Voir ci-dessous, nº 14.

⁽²⁾ C'est ainsi, du moins, que M. Newberry a interprété une scène du tombeau de Khnoumhotep (*Beni-Hassan*, vol. I, pl. XXIX, en haut): cf. *Proceedings S. B. A.*, XXII, 1900, p. 103.

⁽³⁾ Cf. The Kahun Papyri, pl. XII, lig. 5.

⁽⁴⁾ Cf. P. S. B. A., XXII, 1900, p. 103-105. (5) Cf. Mariette, Catal. mon. Abyd., n° 889;

Bulletin, t. XV.

- b. _____ (stèle C. 5 du Musée du Louvre, déjà citée (1), époque d'Amenemhâit III). Ce personnage s'appelle aussi Ameni, mais il ne saurait être identifié au propriétaire de la stèle de Genève.
- c. (grande inscription du vizir Rekhmiré dans son tombeau, lig. II)⁽²⁾. Le titre entier n'existe pas, en réalité, dans cette inscription; mais, d'une part, il résulte logiquement du contexte, et son identification s'appuie, d'autre part, sur les deux exemples connus pour la période plus ancienne de la XII° dynastic.

dans la Bibliothèque égyptologique, t. VII (1898) = Études de mythol. et d'archéol. égypt., t. III, p. 211-215); Wiedemann-Pörtner, Aegypt. Grabst. und Denkst. aus verschiedenen Sammlungen, t. III, n° 1. Voir aussi Schäfer, Die Mysterien des Osiris in Abydos unter König Sesostris III, p. 8-9.

Au registre du milieu, le fils d'Ameni, , , porte le titre , , mais sans autre désignation plus spéciale.

- (1) Voir ci-dessus, p. 192.
- (2) Cf. Newbebry, The life of Rekhmara, pl. II, lig. 2, et A. Weil, Die Veziere des Pharaonen-reiches, p. 178.
- (3) Voir, pour cette stèle importante: SHARPE, Egyptian Inscriptions, 1st series, pl. 80; PIEHL, Inscr. hiérogl., III^s série, pl. XII n-XIII 0, et commentaire, p. 9-10; Guide British Museum 1909, p. 214, et ibid., Sculpture, p. 40, n° 140 (où il est dit à tort qu'Antouf était un overseer of the private apartments of the royal palace);

Hierogl. Texts Brit. Mus., Part II, p. 8 et pl. 22; enfin A. Well, Veziere, p. 177.

De ce que le imi-ra akhnouti du vizirat de Thèbes n'introduit dans la salle d'audience de son chef que les grands du Midi, c'est-à-dire de la Haute-Égypte, et non les grands de toute l'Égypte, nous sommes autorisés à penser qu'il existait quelque part dans le nord du pays, et probablement à Memphis ou à Héliopolis, un autre vizir chargé de rendre la justice pour la Basse-Égypte, et ayant lui aussi à sa droite, lorsqu'il siégeait solennellement, un imi-ra âkhnouti chargé, entre autres attributions, d'introduire les grands du Nord. Voir, au sujet de ces deux vizirs, Steindorff, Die ägyptischen Gaue und ihre politische Entwicklung (1909), p. 32; mais l'auteur n'admet la division de l'Égypte en deux vizirats qu'à partir de la XVIII* dynastie, alors qu'elle a peut-être existé dès la XII^o dynastie, ou même dès le début du premier empire Thébain.

Le British Museum possède deux autres stèles (1) et une statue assise du même Antouf. Sur la statue il tient à la main droite, paraît-il, l'insigne de sa fonction, en forme de corde doublée (2); mais les éditeurs des Hieroglyphic Texts du British Museum n'ont, malheureusement, pas jugé à propos de publier de cette statue soit une photographie, soit au moins un dessin, qui nous aurait permis de nous faire une idée de ce qu'était au juste l'attribut distinctif d'un imi-ra àkhnouti du vizirat de Thèbes au début de la XIIe dynastie.

15

LE IMI-RA AKHNOUTI « DE LA NURSERY (?) ».

- a. $\longrightarrow m_{\infty}^{*}$ (sie) \rightleftharpoons (stèle n° 20693 du Musée du Caire) (4).
- b. ____ (stèle n° 20614 du même musée, où le titre est porté par deux personnages différents, nommés Ankh-teft et Senb (5)).
 - c. (stèle n° 20556 du même musée) (6).
- d. (stèle n° 69 du Musée de Vienne : E. von Bergmann, Rec. de trav., IX, p. 63). Cf. Lieblein, Dictionn. de noms hiérogl., n° 353.
- e. The (stèle n° 52 du Musée de Vienne : Wreszinski, Aegypt. Inschr. aus dem k. k. Hofmuseum in Wien, I. 11, p. 27).
- (1) Cf. Sharpe, Egypt. Inscr., IInd series, pl. 83-84; Piehl, Inscr. hiérogl., III^e série, pl. XIII o-XIV p; Guide Brit. Mus. 1909, Sculpture, p. 40-41, n° 141 [562], et p. 60, n° 197 [581]; Hierogl. Texts Brit. Mus., Part II, p. 8 et pl. 23-24.
- (3) Les variantes épigraphiques de ce signe, représentant originairement une patte de mammifère ou d'oiseau avec sa griffe ouverte, sont très nombreuses; pour la commodité typographique j'emploierai uniformément le type —,
- qui est le seul existant dans le matériel de notre imprimerie. Voir, pour les formes exactes, les photographies des stèles du Musée du Caire au tome IV des Grab- und Denksteine des mittl. Reichs de Lange et Schäfer.
 - (4) Cf. Mariette, Catal. mon. Abyd., n° 703.
- (5) Cf. Mariette, op. cit., n° 855; Lieblein, Dictionn. de noms hiérogl., n° 1884; Griffeth, A. Z., XXIX, 1891, p. 102. Voir aussi la stèle n° 20054 du Musée du Gaire (Mariette, Catal. mon. Abyd., a° 891, et Lieblein, op. cit., n° 402).
- (6) Cf. Mariette, op. cit., n° 776, et Lieblein, op. cit., n° 370.

25.

- g. (stèle de Iousenb au Musée du Louvre, C. 45 : Pierret, Rec. inscr. égypt. du Musée du Louvre, t. I, p. 46 et 48). Cf. Lieblein, Dictionn. de noms hiérogl., nos 520 et 1916.
- i. (deux scarabées, l'un au Fitzwilliam Museum de Cambridge, l'autre sans indication de collection : Newberry, Scarabs, pl. XIII, n° 11 et p. 133, et pl. XVI, n° 24 et p. 142) (2).
- k. (scarabée de la collection Grant, où le signe me paraît devoir être plutôt lu kap: cf. Newberry, Scarabs, pl. XIII, n° 16 et p. 133, où le signe est lu dep).

Tous les exemples connus de ce titre appartiennent au Moyen Empire. Nous savons, depuis les travaux publiés par MM. Loret (3) et Lefébure (4), que le *kap* était la partie intime du palais réservée aux enfants royaux, ce

- (1) Le titulaire se nomme . Il est en relations, mais toujours nettement différencié d'eux, avec les . (var. .) «gens de la maison des nourriciers». Peut-être était-il le chef ou directeur de ces derniers. Cf. loc. cit., p. 102-103 et 109.
- (2) La lecture du signe qui suit le ma est incertaine: M. Budge, qui a publié le premier le scarabée du Fitzwilliam Museum (cf. A Catal. of the Egypt. coll. in the Fitzwilliam Museum, 1893, p. 97, n° 154), a lu , et M. Newberry a donné un signe de forme vague, qu'il
- a transcrit dep sans expliquer comment il interprétait cette lecture. Quant à l'autre scarabée, M. Newberry y a vu un signe qu'il a lu également dep. Je suppose, sans en être certain, qu'il doit s'agir dans les deux cas du signe q, kap (?).
- (3) L'Égypte au temps des Pharaons (1889), p. 52-53, et Proceedings S. B. A., XIV, 1892, p. 205-210.
- (4) Proceedings S. B. A., XIII, 1891, p. 447 et seq. (réimprimé dans Bibliothèque égyptologique, t. XXXV, p. 195 et seq.).

que les Anglais appellent la nursery. Les personnes attachées au service de cette nursery étaient nombreuses et se répartissaient en catégories, dont voici les principales :

- 1° Les 🍎 🚾 (cf. Lefébure, Proceedings S. B. A., XIII, p. 459), ou gardiens;
- 2° Les Les Les Collections (cf. Les ébure, op. cit., p. 448, 456-457 et 459 [sédentaires, magasiniers, résidents], et Moret, Catal. de la galerie égypt. du Musée Guimet, Index des titres [stagiaires]);
- 3° Les , qui font l'objet du présent travail (cf. Leféвике, op. cit., p. 459) : chefs de bureau (?);
- 5° Enfin les A confants de la nursery, admis à fréquenter cette partie du palais réservée aux enfants royaux et à partager la vie de ces derniers. Les quatre catégories précédentes, affectées au service de ces enfants de la nursery, disparaissent après le Moyen Empire, tandis que nous suivons la trace des enfants de la nursery eux-mêmes au moins jusqu'à l'époque d'Amenhotep III (fin XVIII° dynastie) (1).

Nous ne savons pas quelles étaient les attributions du *imi-ra àkhnouti* ni celles du *imi-ra àkhnouti our* dans le *kap* ou *nursery*; M. Loret a rabaissé ces personnages au rang de simples *gardiens* et les a comparés aux *aghas* du Caire (2); mais il est probable que leur rôle était plus relevé.

(1) Cf., par exemple, les tombeaux thébains n° 56, 102, 172 et 241 du Topographical Catalogue de MM. Gardiner et Weigall. J'en ai même relevé un exemple qui paraît être postérieur à la XVIII dynastie, sur la stèle n° 165 du Musée de Turin (cf. Maspero, Rec. de trav., IV, p. 136, n° XXVI), le

(2) Proceedings S. B. A., XIV, p. 208.

LE ÎMI-RA ÂKHNOUTI « DE DAD BIOU ».

- a. ______ (partie inférieure d'une double statuette au Sarboutel-Khâdim [Sinaï]: Gabdiner-Peet, *Inscr. of Sinai*, pl. XLII, nº 156)⁽¹⁾.
 - b. (stèle n° 20023 du Musée du Caire) (2).
 - c. (stèle n° 20391 du même musée)(3).

Il est assez malaisé de déterminer le sens des mots dad-biou. Faute de renseignements plus explicites, je pense qu'il convient de s'en tenir, pour l'instant, à l'explication proposée par Birch en 1874 (5): nous aurions en ces deux mots une épithète ayant servi à désigner le nom d'Horus ou de ka d'un roi; tout comme , da-biou, fut le nom d'Horus d'Amenemhâit III de la XII° dynastie (6), ** dad-biou, aurait été le nom d'un Pharaon, et ce roi doit être, selon toute vraisemblance, cherché dans la période comprise entre la XII° et la XVII° dynastie, car tous les noms d'Horus des rois de la XII° dynastie nous sont connus, sans exception aucune. Les épithètes entrant dans la composition des noms de pharaons du Moyen Empire et formées à l'aide de l'adjectif ** ou **, stable, sont, du reste, assez nombreuses; je citerai,

- (1) Le personnage en question s'appelle Khentkhati.
- (2) Cf. Mariette, Catal. mon. Abyd., n° 887; Lieblein, Dictionn. de noms hiérogl., n° 547 et 1915; Lange-Schäfer, Grab- und Denkst. des mittl. R., t. I, p. 24, et t. IV, pl. III. Deux personnages portent le titre en question : les nommés Aoui et Nenni.
- (8) Cf. Mariette, op. cit., n° 778; Lieblein, op. cit., n° 1738 et 1762; Lange-Schäfer, op. cit., t. I, p. 387. Le personnage en question s'appelle Nenni; il est peut-être identique au Nenni de la stèle précédente.
- (4) Stèle n° 301 [563]: cf. Birch, A. Z., XII, 1874, p. 66; Guide British Museum 1909, p. 224, et ibid., Sculpture, p. 87 et pl. XI (photographie); Hierogl. Texts Brit. Mus., Part III, p. 9 et pl. 29.
- blisher of Spirits n (A. Z., XII, p. 66). Birch a eu tort, cependant, de voir en ce roi un tet de le placer dans la XI° dynastie; le mot Antouf fait, en effet, partie intégrante du nom du défunt.
- (6) Cf. Gauthier, Le Livre des Rois d'Égypte, t. I, p. 319, 322, 325, 327, 332-336.

par exemple: [1], [1], [2], [1], [3], [4]. L'épithète dad a servi, d'autre part, à former plusieurs cartouches solaires de rois de la période qui suivit immédiatement la XIIe dynastie, par exemple: (5), (5), (6), (6), (7), (7), (1), (8). Les éditeurs des Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelæ, etc., in the British Museum paraissent avoir adopté aussi cette interprétation, car ils ont traduit le titre imi-ra àkhnouti n dad-biou par governor of the inner palace of Tet-baiu. Malheureusement nous ne savons rien de plus sur ce pharaon de la XIIIe(?) dynastie; il a dû avoir un règne assez long puisque nous ne connaissons pas moins de quatre préposés à la partie intime de son palais.

17

LE TITRE ÎMI-RA ÂKHNOUTI SUIVI DU TITRE KHRP KATOU.

- a. (9) (stèle n° 20023 du Musée du Caire, déjà citée); le titulaire s'appelle Senpou.
- b. The little no 20075 du même musée) (10); le titulaire s'appelle li-ib (11).
 - c. The stèle n° 20353 du même musée) (12).
- (1) Nom de nebti du roi du cénotaphe d'Osiris à Abydos (GAUTHIER, Le Livre des Rois, t. II, p. 84).
- (2) Nom d'Horus d'or de la reine Skémiophris (0p. cit., t. I, p. 341).
- (3) Nom de nebti du roi Sébekhotep [V?] (op. cit., t. II, p. 40 et 400).
- (4) Nom d'Horns du roi du cénotaphe d'Osiris (cp. cit., t. II, p. 84).
- (5) Montoumsaf, XIII° dynastie (op. cit., t. II, p. 53).
- (6) Didimès I^{er} (XIII^e(?) dynastie) (op. cit., t. II, p. 50-51).
- (7) Didimès II (XIII° ou XIV° dynastie) (op. cit., t. II, p. 400).
 - (8) Roi de la XIV^e(?) dyn. (op. cit., t. II, p. 62).

- (9) Les signes servant à exprimer dans ce titre le mot $\{1, 1, 1\}$, travaux, affectent des variantes épigraphiques très nombreuses, que le matériel de notre imprimerie ne reproduit souvent que de façon fort imparfaite.
- (10) Cf. Lange-Schäfer, Grab- und Denkst. des mittl. Reichs, t. I, p. 89-92.
- (11) Un autre (peut-être le même?) est cité sur la stèle C. 40 du Musée du Louvre (GAYET, Stèles de la XII^e dynastie, pl. XXIII); il est également (12) Cf. Mariette, Catal. mon. Abyd., n° 948;
- LIEBLEIN, Dictionn. de noms hiérogl., n° 345; LANGE-SCHÄFER, op. cit., t. I, p. 363-364 et pl. XXVI.

- d. The hotep, au Musée du Caire: Mariette, Catal. mon. Abyd., nos 391, 395, 398-400, 402, 405, 407; LORET, Rec. de trav., IV, 1883, p. 113, nos 963-970).
- e. (stèle n° 20391 du même musée, déjà citée; cf. Lefébure, Proceedings S. B. A., XIII, p. 448, 459, 465, où le titre est traduit à tort : directeur de palais, chef de Thinis, à cause de la ressemblance du dernier signe avec l'hiéroglyphe servant à désigner le nome Thinite, 8° de la Haute-Égypte, .).
 - f. The (scarabée n° 102 de la collection George Fraser)(1).
 - g. The still (stèle de) au Sarbout-el-Khâdim, Sinaï)(2).

- (1) La stèle de Hir-nakht au Musée de Turin, déjà citée, porte une fois le titre imi-ra âkhnouti seul et une autre fois le même titre précédé des mots (d'après la copie Maspero), où il convient peut-être de reconnaître l'épithète dont nous nous occupons ici.
- Il est assez probable, d'autre part, que ce (ou (ou (ou)) était quelque chose comme un entrepreneur ou directeur de travaux, car, outre son titre (ore, sur cette même stèle, celui de (ore, sur cette même stèle, sur cette même stèle, celui de (ore, sur cette même stèle, sur cette même stèle, sur cette meme stèle, sur cette même stèle, celui de (ore, sur cette même stèle, sur cette même stèle, sur cette meme stèle, sur cette
- (2) Cf. Weill, Rec. inscr. égypt. Sinaï, p. 173, n° 63 (préposé à l'intérieur, chef des contrôleurs), et Gardiner-Peet, Sinaï, pl. XXVI, n° 90.
- (3) Cf. L., D., II, 144 q; Weill, op. cit., p. 176, n° 64 (préposé à l'intérieur, chef de troupes), et Gardiner-Peet, op. cit., pl. LI, n° 139.
- (4) Cf. Guide Brit. Mus. 1909, Sculpture, p. 72, et Hierogl. Texts Brit. Mus., Part III, p. 15 et pl. 7.
- (5) Cf. Lange-Schäfer, Grab- und Denkst. des mittl. Reichs, t. I, p. 393-394.
- (6) Cf. Mariette, Catal. mon. Abyd., n° 756; Lieblein, Dictionn. de noms hiérogl., n° 1560; Lange-Schäfer, op. cit., t. II, p. 381-382 et pl. LVII.
 - (7) Voir ci-dessus, p. 192.

- l. (stèle de Stuttgart) (1); le titulaire s'appelle Schotepib.
- m. _______ (stèle n° 29 du Musée de Marseille : Maspero, Rec. de trav., XIII, 1891, p. 117).
 - n. [7] (stèle d'Haroéris au Sinaï, règne d'Amenemhâit III) (2).
- o. (var. (var. (graffiti relevés à Tômas, à Sayâleh, en face de Derr, et sur la route Médik-Tômas par M. Weigall: A Rep. on the Antiq. of Lower Nubia, pl. L, no. 15 et 21; pl. LIV, no 5; pl. LXXV).

Tous les exemples réunis ici appartiennent au Moyen Empire. Les titres imi-ra akhnouti et khrp katou sont distincts, ainsi que le prouve la stèle de Nofir-iou au British Museum, déjà citée, où le défunt est dit 🗀 🚾 🐪 🗔, seul). J'avais songé un instant, à cause de l'orthographe & , sans signe du pluriel ni déterminatif humain , à voir dans le signe qui suit le mot khrp l'insigne de la fonction du imi-ra akhnouti, la double corde que porte Antouf sur sa statue du British Museum (3): on aurait pu, dans ce cas, rendre l'ensemble du titre par : le chef de bureau (?), maître de l'insigne de sa fonction. Mais les orthographes où le signe en question est suivi soit des points du permettent pas de s'arrêter à cette interprétation; il faut admettre que les personnages en question sont à la fois *îmi-ra âkhnouti* et chefs de travailleurs subalternes dont la désignation varie suivant les cas : contrôleurs(?) (🕏 🛂 !), etc. Mais tout cela est, en somme, assez vague et nous ne voyons pas encore bien clairement quelles pouvaient être les occupations et attributions de ces diverses catégories d'individus (4).

Bulletin, t. XV.

⁽¹⁾ Cf. Spiegelberg-Pörtner, Aegypt. Grabst. und Denkst. aus süddeutschen Sammlungen, t. I, n° 19 (p. 12 et pl. XI).

⁽²⁾ Cf. Gardiner-Peet, Sinai, pl. XXV, n° 89. Nous avons constaté plus haut (cf. p. 177, note 1) que sur une autre stèle du Sinaï le même personnage était appelé seulement (cf. Gardiner-Peet, op. cit., n° 88).

⁽³⁾ Voir ci-dessus, p. 195.

⁽⁴⁾ On sait que le mot

(et variantes), khrp, sert à former un assez grand nombre de titres et fonctions, par exemple:

(i) \(\frac{1}{2} \), \(\frac{1}{2} \),

LE TITRE ÎMI-RA ÂKHNOUTI SUIVI DE DIVERSES SPÉCIFICATIONS DONT LA LECTURE ET LE SENS NE SONT PAS CERTAINS.

- a. До тория (stèle n° 20102 du Musée du Caire : Lange-Schäfen, Grab- und Denkst. des mittl. Reichs, t. I, p. 123-125). Le titulaire s'appelle Amenemhâit.
- c. The still (stèle C. 249 du Musée du Louvre : cf. Newberry, Proceedings S. B. A., XXII, 1900, p. 105, où le titre est traduit : Overseer of the interior of the labour bureau).
- M. Newberry a noté trois autres exemples de cet office spécial qui, sous le Moyen Empire, portait le nom de kha n didi rmtou. C'est d'abord la stèle n° 20577 du Musée du Caire (Lange-Schäfer, op. cit., t. II, p. 217-218), dont le propriétaire porte le titre de tit

Je serais tenté de voir dans ce service ou bureau une division spéciale du service général du vizirat.

d. [] au Sarbout-el-Khâdim [Sinaï]: cf. Gardiner-Peet, The Inscr. of Sinai, pl. XXII, n° 81, époque de Sanousrit III, XII° dynastie). Le signe incomplet est-il le scarabée & tenant le disque © entre ses pattes antérieures et pouvons-nous dans la courte lacune

⁽¹⁾ Cf. Mariette, Catal. mon. Abyd., n° 897, et Lieblein, Dictionn. de noms hiérogl., II, n° 1876. La stèle paraît être postérieure à la XII° dynastie.

⁽²⁾ Cf. The Kahun Papyri, pl. XIII, lig. 11 et p. 35, où M. Griffith a proposé la traduction

[&]quot;scribe, seal-keeper of the office of providing labourers(?), et a ajouté qu'il s'agissait probablement d'une sorte de labour Bureau.

⁽³⁾ Cf. Mariette, Les papyrus égyptiens du Musée de Boulaq publiés en fac-similé, t. II, pl. 29, etc.

qui le suit restituer le signe ? Nous serions alors en présence d'un imi-ra àkhnouti de quelque administration probablement religieuse, chargée d'assurer le culte funéraire du roi Scholler - Sanousrit I^{cr}. C'est là une pure hypothèse, et je ne la présente que pour ce qu'elle peut valoir.

f. \longrightarrow \longrightarrow \longrightarrow \longrightarrow \longrightarrow \longrightarrow \longrightarrow \longrightarrow \longrightarrow (stèle n° 60 du Musée de Vienne, lig. 9: Wreszinski, Aegypt. Inschr. aus dem k. k. Hofmuseum in Wien, I. 6, p. 11).

CONCLUSION.

Telles sont les différentes catégories de fonctionnaires auxquels était appliqué ce curieux titre *îmi-ra âkhnouti*. Il me paraît évident, en présence de toutes ces spécialisations du titre, que nous ne pouvons plus songer à traduire le mot *âkhnouti*, indistinctement et dans tous les nombreux cas où nous le rencontrons, par cabinet royal ou par appartement privé du pharaon dans le palais royal. Les exemples relevés montrent qu'il y avait, dans l'ancienne Égypte, une vingtaine environ d'édifices ou parties d'édifices auxquels ce mot était appliqué. Lorsque l'administration de laquelle relevait le *îmi-ra âkhnouti* est expressément nommée, nous voyons immédiatement de quoi il s'agit; mais

⁽¹⁾ Cf. Recueil de travaux, XXVIII, 1906, p. 61.

⁽²⁾ Cf. Maspero, Mém. de Sinouhît, p. 1 et 35,

et Gardiner, Notes on the story of Sinuhe, p. 9 et 168.

⁽³⁾ Voir ci-dessus, p. 171.

pour tous les cas, beaucoup plus nombreux, où l'on n'a pas jugé à propos, ou plus simplement où l'on n'a pas disposé de la place suffisante pour ajouter cette détermination, nous devons nous montrer très réservés et traduire, je pense, le titre par l'expression vague chef de bureau. Certainement, neuf fois sur dix, il ne saurait être question, dans ces cas vagues, du bureau par excellence, c'est-à-dire du cabinet du roi: les exemples concernant des services administratifs autres que celui du palais l'emportent, en effet, de beaucoup en nombre, nous l'avons vu, sur les exemples où il est nettement question d'un fonctionnaire attaché au palais ou à la personne de Pharaon.

Que savons-nous, maintenant, du rôle joué par ces divers chefs de bureau, de leurs attributions ou fonctions exactes et de la façon dont ils les remplissaient? Malheureusement très peu de chose. Ce n'est pas que plusieurs de ces personnages n'aient pas jugé à propos, sur leurs stèles funéraires, de nous donner une idée de leur genre d'activité et de la nature de leurs occupations. Nous possédons plusieurs textes touchant à ce sujet, mais ils sont, en général, pure phraséologie et ne nous apprennent rien de précis sur les fonctions d'un imi-ra âkhnouti. Ainsi que l'a déjà fait observer M. Moret (1), ces textes sont principalement relatifs à des tournées d'inspection, à des messages, à des missions de confiance, dont, naturellement, les mandataires se sont toujours acquittés à la satisfaction du Pharaon leur maître. Or ce n'était pas là, précisément, ce que nous étions en droit d'attendre de personnages dont le titre semblait désigner des fonctions par excellence sédentaires.

En fait, les imi-ra akhnouti qui nous ont laissé quelque renseignement sur la nature de leurs occupations étaient des hommes qui se déplaçaient beaucoup, puisqu'on a retrouvé leurs traces jusque dans le Sinaï, la Basse-Nubie et l'Ouâdi Gassous. Nous en voyons également un, le imi-ra akhnouti de la nursery Keki, chargé par un roi Sébekhotep de la XIIIe dynastie d'aller faire visite au taureau sacré de Médamout () () (2).

Beaucoup plus vague est la manière dont s'exprime, sur sa stèle en granit rose conservée au Musée de Turin, le *imi-ra âkhnouti* Ḥar-nakht : 🚞 🚉 🔌

⁽¹⁾ Catalogue du Musée Guimet, Galerie égyptienne, p. 19.

⁽²⁾ Papyrus n° 18 de l'ancien Musée de Boulaq, pl. XVIII: cf. Griffith, A.Z., XXIX, p. 10g.

■1174713日ピニニナムロア「マアータアスニニア(オアニハ)

| \(\) \(\

vérité jusqu'à son maître, de lui rapporter ce qui concerne les deux moitiés de l'Égypte et de donner des règles de conduite aux smirou.

Le imi-ra akknouti Khontkhati, sur sa stèle du British Museum (3), est dit :

The imi-ra akknouti Khontkhati, sur sa stèle du British Museum (3), est dit :

The imi-ra akknouti wie en la place de son cœur, préposé aux secrets de la bonne demeure en tout sanctuaire », d'où il semble résulter que les fonctions de imi-ra akknouti n'avaient pas un caractère exclusivement administratif, mais touchaient peut-être aussi parfois aux choses de la religion.

Enfin, les indications les plus circonstanciées sur les attributions d'un imi-ra âkhnouti sont celles que nous a laissées le imi-ra âkhnouti de la salle d'audience du vizir Antouf, né de la dame Sent, sur ses trois stèles du British Museum (4). Cet Antouf est mort en l'an 39 du deuxième roi de la XIIe dynastie, Sanous-rit Ier. Ses stèles sont, malheureusement, remplies de mots rares et de fautes, qui en rendent la traduction suivie très difficile; si bien que l'ensemble en demeure encore assez vague, et qu'il est malaisé d'y reconnaître avec

⁽¹⁾ Cf. Maspero, Rec. de trav., III, 1882, p. 114-115.

⁽²⁾ C. 174 (voir ci-dessus, p. 171 et note 3).

⁽³⁾ N° 319 [251] (cf. Hierogl. Texts Brit. Mus., Part III, p. 9 et pl. 35).

⁽⁴⁾ Déjà mentionnées ci-dessus; elles portent les numéros 140, 197 et 141, et ont été publiées en dernier lieu dans les Hierogl. Texts from Egypt. Stelæ, etc., in the Brit. Mus., Part II, pl. 22, 23 et 24.

H. GAUTHIER.

Le Caire, août 1918.

⁽¹⁾ Cette indication éclaireit pour nous les nombreux cas où le titre imi-ra akhnouti est suivi du titre khrp katou (voir ci-dessus, p. 199, n° 17).